

# ***SYNTHESE DU DOSSIER DE CREATION DE LA SCIC***

***« ADULLACT PROJET »***



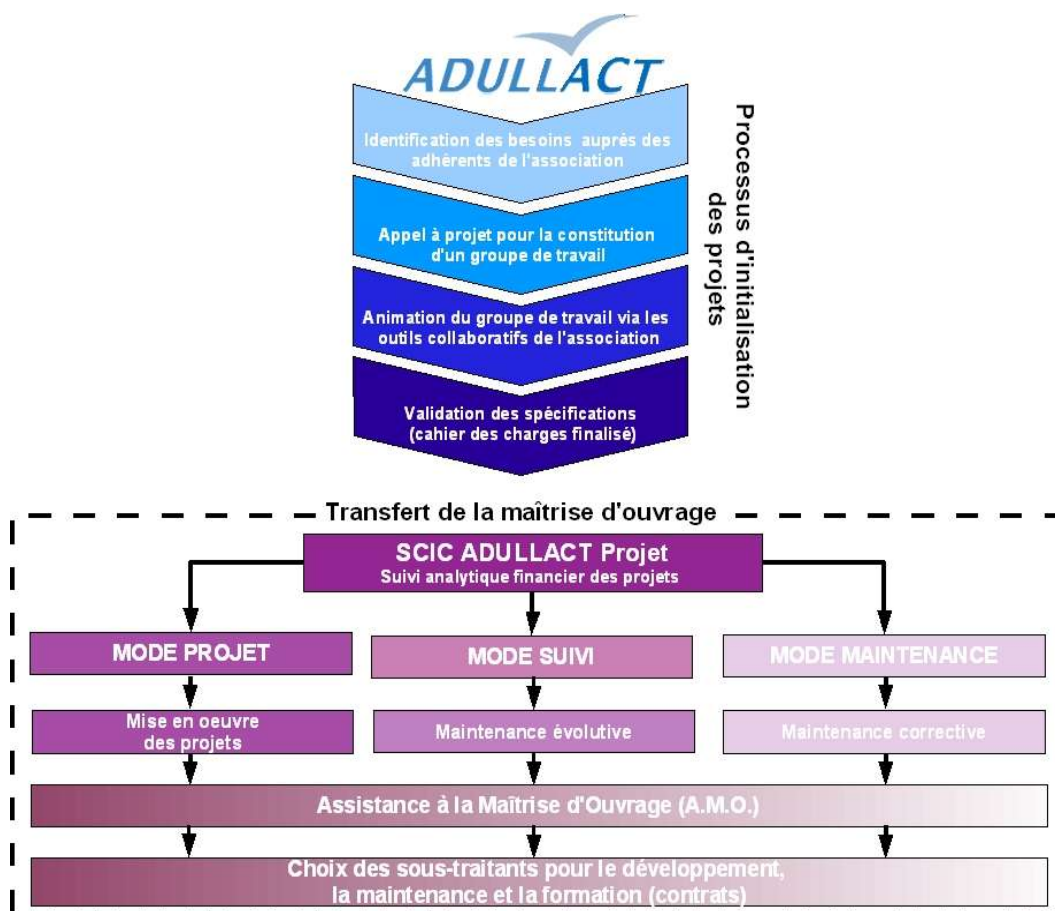
novembre 2005

## La présentation du projet

Depuis trois ans, l'ADULLACT - Association des Développeurs et des Utilisateurs de Logiciels Libres pour les Administrations et les Collectivités Territoriales - oeuvre à la constitution d'un patrimoine de logiciels libres métiers pour les administrations, les collectivités territoriales et le secteur de la santé en organisant le partage des développements existants et en définissant précisément, au travers de groupes de travail, les attentes de ses membres.

Le projet de création d'une Société Coopérative d'Intérêt Collectif, structure adossée à l'association, s'inscrit directement dans le prolongement de cette initiative, avec pour objectif la mutualisation du financement et du suivi des projets informatiques libres directement amenés par l'association et ses membres. Cette création paraît aujourd'hui indispensable au regard de la rigidité des règles imposées par le Code des Marchés Publics et leur inadaptation aux financements communs entre collectivités et administrations.

En s'appuyant sur les compétences de l'association ADULLACT et sur les travaux des groupes de travail qu'elle anime, la SCIC ADULLACT Projet se propose d'être l'interface entre les collectivités et/ou les administrations, et les fournisseurs auprès desquels seront sous-traités le développement, le suivi et la maintenance des projets informatiques choisis. Au travers d'une fonction d'Assistance à la Maîtrise d'Ouvrage, la SCIC ADULLACT Projet deviendra donc l'unique interlocuteur des collectivités et des administrations consommatrices du logiciel finalisé et des services connexes, générant par essence une multitude d'interlocuteurs et d'intervenants. Bien que les choix fonctionnels soient validés au niveau de l'association ADULLACT, et plus précisément au niveau des groupes de travail, les choix de réalisations resteront du ressort de la SCIC ADULLACT Projet en adéquation avec sa capacité financière.



**Schéma de fonctionnement**

En parallèle, l'association ADULLACT, unique structure légitimée à ce jour à mutualiser les ressources territoriales et publiques autour de projets informatiques libres métiers, poursuivra son rôle d'animateur de communautés de développeurs, de centralisateur des demandes et de fédérateur de projets.

La SCIC ADULLACT Projet sous-traitera l'ensemble des développements informatiques. Afin de coordonner la sous-traitance et assurer le fonctionnement de la structure, cinq postes doivent être ouverts à son lancement : le Directeur Technique de l'association ADULLACT deviendra à mi-temps le Directeur des Opérations en charge du suivi des projets, un technicien assurera les tâches de support et hot line auprès des contributeurs, le Responsable Administratif et Financier de l'association ADULLACT assurera à temps partiel la gestion avec le soutien d'un assistant, enfin le poste de Président Délégué Général sera occupé par le Délégué Général de l'association ADULLACT, salarié effectif à temps partiel à compter du deuxième exercice.

Afin de garantir les intérêts des acteurs publics et respecter le marché privé du logiciel libre en France, la SCIC ADULLACT Projet sera constituée avec un actionnariat composé de collectivités territoriales, d'établissements hospitaliers, d'associations constituées dans le secteur des logiciels libres, de sociétés de services reconnues pour leur engagement dans notre domaine et de collaborateurs salariés. La constitution sous forme de coopérative d'intérêt collectif permettra d'empêcher toute appropriation illégitime des développements issus d'un travail collectif entre acteurs publics et privés. La SCIC ADULLACT Projet garantira ainsi auprès de ses usagers un processus transparent de développement, de diffusion et d'amélioration de logiciels métiers au service de l'ensemble des collectivités et acteurs publics.

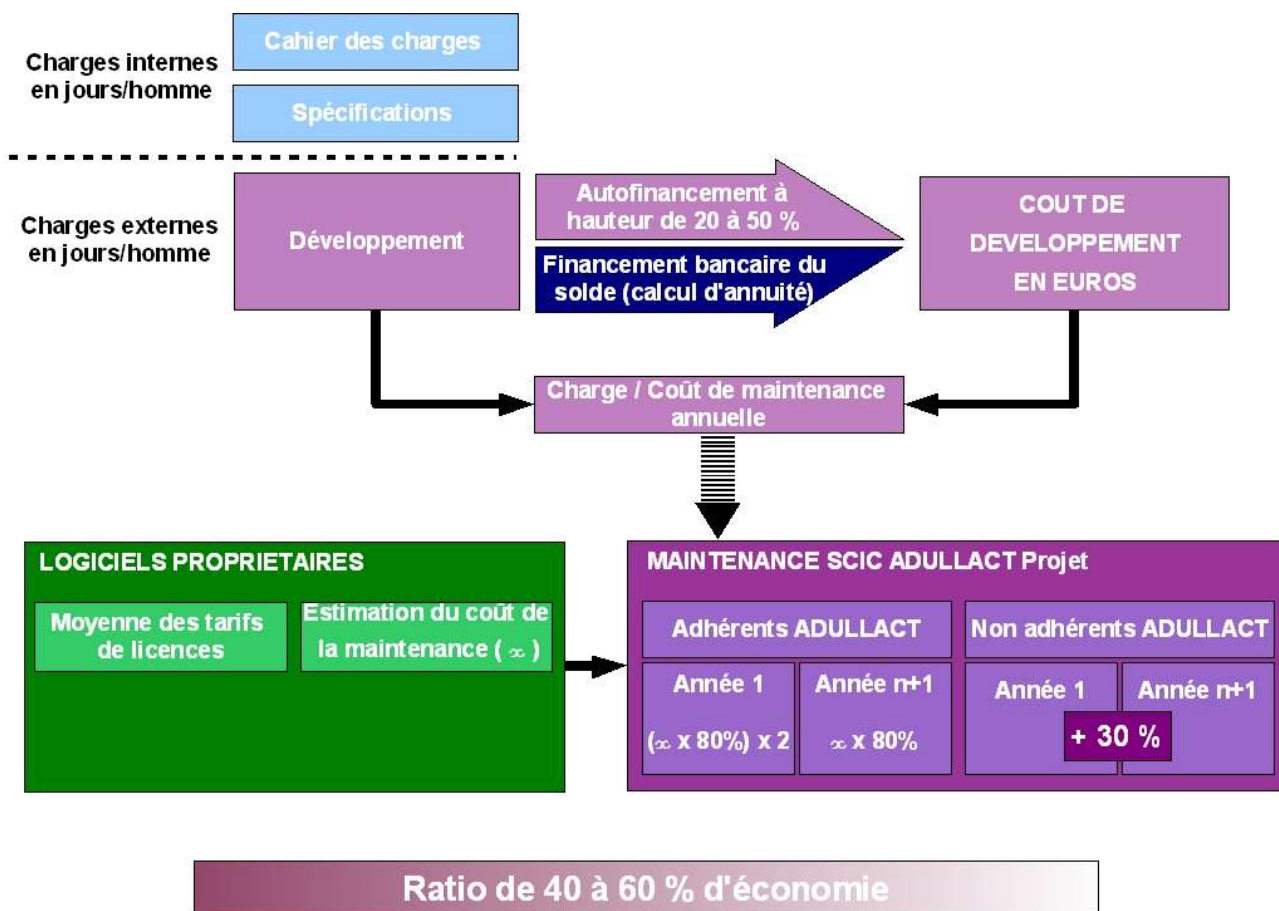
## **Le modèle financier par typologie de projet**

Afin d'assurer une transparence totale sur le coût des projets, la SCIC ADULLACT Projet s'appuiera sur un modèle financier par projet. Ce mode d'exploitation entraînera deux schémas financiers distincts, l'un basé sur les projets de développement global, du cahier des charges à la version en exploitation et l'autre sur les projets réalisés (partiellement ou totalement) rentrant dans le cycle de la mutualisation.

Dans le cadre de projets de développement global, l'association ADULLACT prend en charge par l'intermédiaire de ses groupes de travail la rédaction du cahier des charges et la définition détaillée des spécifications du projet. Sur la base de ces documents, la SCIC ADULLACT Projet audite puis dirige, au travers de son pôle d'Assistance à la Maîtrise d'Ouvrage, le ou les prestataires sélectionnés. Nécessitant un financement initial important, les projets de développement global sont d'une part pris en charge par le biais du capital social de la SCIC ADULLACT Projet (30% à 50%), et d'autre part par le biais du crédit bancaire.

Dans le cadre de projets réalisés, un cycle de maintenance et d'évolution du projet est mis en oeuvre par la SCIC ADULLACT Projet, sur la base des orientations fonctionnelles définies par les groupes de travail de l'association ADULLACT. Ce type de projets ne nécessitant pas d'investissement initial majeur, la SCIC ADULLACT Projet n'aura pas recours au crédit bancaire.

L'offre de la SCIC ADULLACT Projet s'appuie sur une grille tarifaire annuelle à 4 tranches distinguant les petites et moyennes villes des grandes collectivités. Le financement partiel des projets de développement global nécessitant le recouvrement d'échéances, le tarif de la première année est majoré alors que les tarifs des années suivantes n'englobent que le coût de la maintenance, ce modèle ayant pour objectif de permettre à de nouveaux contributeurs de participer au financement du projet. Dans le cadre de projets réalisés, le tarif de la première année n'englobe que le coût de la maintenance, tout comme les tarifs des années suivantes. Sur ces deux modèles, une moins value est appliquée sur les tarifs annuels aux adhérents de l'association ADULLACT ayant contribué à son développement.



*Schéma du modèle financier*

La SCIC ADULLACT Projet est responsable des projets devant ses membres : la structure sera couverte par le biais de contrats passés auprès des prestataires sélectionnés, la pérennité des sous-traitants faisant partie des critères de choix lors des consultations. Afin de sécuriser le modèle, il sera attendu la signature d'au moins la moitié des potentiels contributeurs pour débiter chaque projet.

Hormis l'Assistance à la Maîtrise d'Ouvrage, d'autres prestations sont envisageables telles que la formation et l'assistance ; celles-ci pourront être sous-traitées et n'occasionneront par conséquent pas de recrutement donc pas de charges supplémentaires mais uniquement des recettes.

Le modèle financier présenté s'appuie sur une relation étroite entre une communauté, un prestataire et des clients. A l'image d'un « noeud boroméen », si l'une de ces entités fait défaut, le modèle financier s'effondre.

